ORDONNANCE 1

Madame M Julie, 20 cigarettes par jour, allume sa première cigarette dans la demi-heure qui suit son réveil.

Titre, Nom et prénom du soignant

Lieu d’exercice

N° Sécurité sociale professionnel/ N° Finess établissement selon le cas

N° RPPS (ou ADELI) ou ordre

Autres coordonnées…

Rennes, le ../../….

Madame M. Julie

Nicotine patch 21 mg : 1 par jour à changer tous les matins

Nicotine Pastilles 1,5 mg : à la demande, autant que nécessaire pour ne pas ressentir le manque. Par exemple 3 à 12 par jour

QSP 28 jours

Signature

Remarque : La substitution doit être réévaluée rapidement et le patient éduqué à ajuster lui-même avec les formes orales

ORDONNANCE 2

Monsieur P Patrick, 30 cigarettes par jour, en réduction depuis 2 semaines à 15 cigarettes par jour. Allume la première cigarette 5 mn après son réveil. Forte composante gestuelle.

Titre, Nom et prénom du soignant

Lieu d’exercice

N° Sécurité sociale professionnel/ N° Finess établissement selon le cas

N° RPPS (ou ADELI) ou ordre

Autres coordonnées…

Rennes, le ../../….

Monsieur P Patrick

Nicotine patch 21 mg et 14 mg : 1 de chaque par jour à changer tous les matins

Nicotine inhaleur : faire plusieurs inhalations en cas d’envie de fumer. Autant que nécessaire pour ne pas ressentir le manque. 1 à 6 cartouches par jour.

QSP 28 jours

Signature

Remarque : on tient compte de la consommation habituelle, la réduction de consommation entrainant un tirage plus important sur les cigarettes restantes pour compenser. Les apports de nicotine ne baissent donc pas ou très peu. Si le manque persiste et est mal supporté, on pourra par exemple augmenter le patch ou bien prescrire des formes orales plus dosées (ex : 2,5 mg ou gommes 4 mg par exemple)

ORDONNANCE 3

Mademoiselle J Enora : 5 cigarettes par jour La première à la pause de 10 h

Titre, Nom et prénom du soignant

Lieu d’exercice

N° Sécurité sociale professionnel/ N° Finess établissement selon le cas

N° RPPS (ou ADELI) ou ordre

Autres coordonnées…

Rennes, le ../../….

Madame J Enora

Nicotine Gommes 2 mg : à la demande, autant que nécessaire pour ne pas ressentir le manque. Par exemple 3 à 5 par jour

QSP 28 jours

Signature

Remarque :

Alternative : les pastilles. Il est également possible dans un premier temps de ne pas prescrire de substitution et d’évaluer s’il existe ou pas un manque physique. Dans les deux cas, une réévaluation rapide sera utile

ORDONNANCE 4

Monsieur L Antony, 5 cigarettes roulées par jour et un joint 4 à 5 soirs par semaine

Titre, Nom et prénom du soignant

Lieu d’exercice

N° Sécurité sociale professionnel/ N° Finess établissement selon le cas

N° RPPS (ou ADELI) ou ordre

Autres coordonnées…

Rennes, le ../../….

Monsieur L Antony

Nicotine Gommes 2 mg : à la demande, autant que nécessaire pour ne pas ressentir le manque. Par exemple 3 à 5 par jour

QSP 28 jours

Signature

Remarque : Penser à interroger sur la consommation de cannabis et sur le projet du patient par rapport à cette consommation. A savoir : la consommation de cannabis a tendance à renforcer la dépendance nicotinique car la manière de fumer un joint est plus intense et s’accompagne donc d’une absorption de nicotine plus importante : ne pas hésiter à augmenter les doses. Et à orienter en consultation d’addictologie ou de tabacologie en cas de sevrage difficile, pour mieux prendre en compte la consommation de cannabis et mesurer le CO expiré pour ajuster la substitution.

ORNONNANCE 5

Madame Y Marie-Claude. 30 cigarettes roulées par jour. Ne se sent pas prête à arrêter brutalement, mais se sent capable de réduire à moins de 15 cigarettes par jour.

Titre, Nom et prénom du soignant

Lieu d’exercice

N° Sécurité sociale professionnel/ N° Finess établissement selon le cas

N° RPPS (ou ADELI) ou ordre

Autres coordonnées…

Rennes, le ../../….

Madame Y Marie-Claude

Nicotine patch 21mg/24h : 1 patchs par jour à changer tous les matins

Nicotine pastilles 1,5mg : autant que nécessaire pour ne pas ressentir le manque entre chaque cigarette.

QSP 28 jours

Signature

L’utilisation des substituts nicotiniques est également possible en réduction de consommation, afin d’éviter que le manque ne s’installe entre chaque cigarette, et d’éviter la compensation sur les cigarettes restantes.

Pour des réductions supérieures à 10 cigarettes, les formes orales seules sont le plus souvent insuffisantes. Pour des diminutions plus modestes, on peut utiliser les formes orales seules.

Rappel : la réduction de consommation ne réduit pas le risque, mais permet de se préparer à l’arrêt.